

Ecologie : urbi et orbi

Chez elle, la Principauté concilie les exigences d'urbanisation et la qualité de vie.
Son engagement sur la scène internationale constitue un exemple



En juin 1975, S.A.S. le Prince Rainier III visitait le RAMOGE, navire-laboratoire mis à la disposition des chercheurs du Centre Scientifique.

(Photos Annales monégasques)

Nous poursuivons notre série sur les cinquante ans de règne de S.A.S. le prince Rainier III. Aujourd'hui : l'environnement.

Malgré sa topographie irrégulière et son important développement urbain, Monaco privilégie son cadre de vie.

Soucieuse de préserver son patrimoine naturel, la Principauté s'est d'abord attachée à protéger le littoral pour diversifier ensuite ses champs d'intervention vers le traitement des déchets, les espaces verts, la qualité de l'air... Héritier de l'élan du prince Albert 1^{er} en matière d'environnement, S.A.S. le prince Rainier III a poursuivi et enrichi l'action de son aïeul.

L'engagement écologique du Prince Souverain s'illustrera dès **1959**, au moment où le Commissariat à l'énergie atomique envisage l'immersion de 6 000 barils de déchets radioactifs en Méditerranée. A cette menace, le Souverain avait réagi avec force et virulence pour empêcher la catastrophe. Le ton était donné.

Sur la scène mondiale

La même année, S.A.S. le prince Rainier III est porté à la

présidence de la CIESM (Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique en mer Méditerranée) créée par le prince Albert 1^{er}. "On ne sauvera pas notre mer de l'empoisonnement général et irrémédiable par des intentions mais par des actions et des textes de lois" avait-il alors déclaré lors de son discours d'ouverture. Le ton était alors doublement donné.

Afin d'être plus actif, le Prince Souverain crée en **1960**, le Centre Scientifique de Monaco bientôt décisif dans le domaine de la surveillance de la pollution en milieu marin.

Il dotera en **1974** cette structure, d'un navire océanographique baptisé RAMOGE (Saint Raphaël Monaco Genes) du même nom que l'accord franco-italo-monégasque protégeant cette zone pilote de lutte contre les pollutions.

Cette nouvelle coopération transfrontalière se concrétisera en **1976** par la signature du fameux accord.

Engagé au niveau international, Monaco participera en **1976** à la Convention de Barcelone ainsi qu'aux sommets mondiaux de la Terre à Rio à partir de **1992**.

Adhérent à l'ONU en mai **1993** Monaco applique depuis cette date le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le Plan d'Action pour la Méditerranée, le Plan Bleu ainsi que ceux menés par une quinzaine d'organisations intergouvernementales.

En **1994**, la Principauté est présente lors de la Convention de Berne sur la protection de la faune et de la flore sauvage de l'Europe ainsi qu'à la Convention alpine pour la conservation des Alpes.

Une ville modèle

Au niveau national, le Prince confie en **1976** à l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature, la sauvegarde de l'herbier de posidonies et de la faune sous-marine à l'anse du Larvotto.

La politique de création d'espaces verts n'a pas cessé de faire accroître les aires de verdure en Principauté.

Il y a actuellement quelque 250 000 m² de jardins, soit 14 m² de végétation par habitant.

Parmi les nombreuses créations d'espaces verts, la Rose-

raie Princesse-Grace inaugurée en **1984** est sans doute la plus belle : un vrai joyau de trois mille mètres carrés de parfums entremêlés riches de 250 variétés de roses.

S'ajouteront plus tard les cinq mille mètres carrés des terrasses de Fontvieille et les 7 000 m² du Jardin Japonais du Portier.

En **1991**, la surveillance de la qualité de l'air est assurée par cinq stations réglées aux normes OMS et CEE qui effectuent des relevés sur les taux de substances nocives dans l'atmosphère.

L'année **1993** a été marquée par un effort en matière de gestion sélective des déchets.

Grâce à l'Opération "Kangourou", 15 420 kg d'annuaires, 30 600 kgs de journaux et 1 960 kg de déchets toxiques ménagers ont été recueillis cette année-là avec une *collecte sélective*.

A l'aube du troisième millénaire, le prochain défi monégasque en matière de qualité de vie pourrait être l'avènement de la voiture électrique que soutient énergiquement la Principauté.

Gaëlle ARAMA.